



# COMMUNE DE POLIEZ-PITTET

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR DISPENSE D'ENQUETE

### AVEC AFFICHAGE DE LA DECISION

#### Liste non exhaustive :

- ⇒ Mur de soutènement
- ⇒ Place de stationnement
- ⇒ Couvert à voiture (une place)
- ⇒ Ouvrage technique accessoire à savoir tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation.
  - Citernes à mazout
  - Capteurs solaires ne dépassant pas une surface de 6m<sup>2</sup>
  - Fenêtre de toiture ne dépassant pas une surface éclairante de 1 m<sup>2</sup>
  - Fenêtre en façade et porte ne dépassant pas 2,50 m<sup>2</sup>
- ⇒ Construction de minime importance d'une surface au sol inférieure à 12 m<sup>2</sup>
  - Cabanon de jardin
  - Réduit à outils
- ⇒ Petite adjonction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau n° ECA
  - fermeture d'une terrasse ou d'un balcon

#### **A. RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

Propriétaire (s) : .....

Lieu-dit : .....

Adresse : .....N° .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Parcelle N° : ..... Surface : .....N° ECA : .....

Zone selon plan général d'affectation : .....

Note au recensement architectural : .....

#### **B. CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE**

Auteur des plans : .....

Adresse : .....

Description de l'ouvrage : .....

.....

.....

Façades (matériaux) : ..... Toitures (matériaux) : .....

Abattage prévu d'arbres ou de haies protégés :                    oui                     non

### C. SIGNATURES ET APPROBATIONS

Le(s) propriétaire(s) précités demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits ci-dessus.

Lieu : ..... Date : .....

Signature(s) : .....

Approbation des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle N° : ..... Signatures : .....

Parcelle N° : ..... Signatures : .....

Parcelle N° : ..... Signatures : .....

Parcelle N° : ..... Signatures : .....

### D. DECISION MUNICIPALE (À compléter par la commune)

La Municipalité, dans sa séance du ....., a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté considéré comme travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 20 jours soit

Du ..... Au .....

Le dossier complet peut être consulté au greffe municipal

Annexes : Plan de situation ou copie récente mise à jour avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire

Plan(s) de l'ouvrage avec indications cotes pour une bonne compréhension